

L'aide sociale

Pour les personnes qui ont trop peu d'argent pour vivre, l'aide sociale apporte son soutien. Le but de ce soutien : aider la personne à devenir autonome et à se prendre en charge elle-même. L'aide sociale n'est pas une assurance. C'est une aide de l'Etat.

L'aide sociale

Vous êtes dans une situation difficile ou vous avez de grands soucis financiers ? Vous avez très peu d'argent pour vivre ?

L'aide sociale peut vous apporter du soutien.

Cette aide paie les besoins de base pour vivre ici en Suisse.

En plus de l'aide financière, elle propose aussi un accompagnement par un assistant social.

Le but de l'aide sociale, c'est aider les personnes à retrouver leur autonomie financière et sociale pour mener une vie digne.

Si la personne reçoit assez d'autres aides (par exemple des allocations chômage, une rente, un salaire ou l'aide des parents), alors l'aide sociale ne paie pas. L'aide sociale ne rembourse pas non plus les dettes.

Demander l'aide sociale

Pour demander l'aide sociale, contactez le service social régional de votre district.

Vous devez donner des informations sur votre revenu et votre fortune, entre autres.

Ensuite le service évaluera votre demande. Et le canton va fixer, pour votre situation, le type d'aide et le montant qu'il vous donne.

L'aide sociale peut vous demander de faire des démarches. Elle peut poser des conditions. Si vous ne les respectez pas, alors elle peut diminuer le montant que vous recevez.

C'est obligatoire de participer aux entretiens avec votre assistant social.

Et vous vous engagez à tout faire pour améliorer votre situation .

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/securite-sociale/laide-sociale